

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article403>

XII congrès de l'UGTG : résolution sur Campêche

- Dossiers - Ferme de Campêche -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 5 avril 2008

Mis à jour le : jeudi 24 juillet 2008

UGTG.org

RESOLUTION N°9 RESOLUTION SUR KANPECH

[-] Considérant la situation de domination coloniale imposée an Gwadeloup par la France ;

[-] Considérant les dispositifs mis en place par l'état colonial français, interdisant toutes formes de productions industrielles et agricoles autres que celles imposées, destinées à le servir en qualité de " Métropole " ;

[-] Considérant la disparition de 1000 hectares de terre agricole par an et la dilapidation du patrimoine foncier Gwadeloup par les exécutifs et les élus locaux au profit de spéculateurs immobiliers ;

[-] Considérant la volonté de l'état colonial français visant à décourager toute initiative permettant une quelconque production, quelle soit production agricole ou industrielle pour préserver les intérêts des importateurs et distributeurs béké ;

[-] Considérant l'importation massive de produits agricole dont les conditions de production et la qualité sanitaire sont le plus souvent condamnables et dommageables pour les travailleurs ;

[-] Considérant les visées de koudchanm sur les 32 hectares de terres agricoles de la ferme de campêche par des affairistes mercenaires fouté pamal des intérêts du Peuple de Guadeloupe, avec la complicité des élus politiques et de l'état colonial français ;

[-] Considérant la détermination et l'engagement des ex-salariés de la ferme de campêche à reprendre l'activité dans l'objectif de nourrir autrement le peuple Gwadeloupéen.

Le XIIème CONGRÈS DE L'UGTG RÉUNI AU LAMENTIN LES 02 - 03 - 04 - 05 AVRIL 2008

Réaffirme :

[-] Le droit à l'acquisition de la ferme de campêche par ses anciens salariés tout comme l'ont exigé les Travailleurs licenciés de ELF Valkanaers, de la pâtisserie RENEE, de la SAG, de TEXACO, ... ;

[-] Le droit de vivre, de travailler et d'entreprendre dans son pays est inaliénable tout comme le droit des agriculteurs et éleveurs à disposer du foncier nécessaire aux besoins de leur exploitation ;

Le XIIème CONGRÈS DE L'UGTG RÉUNI AU LAMENTIN LES 02 - 03 - 04 - 05 AVRIL 2008 :

Exhorte le peuple Gwadeloupéen à tout mettre en oeuvre pour assurer la préservation du patrimoine foncier Gwadeloup en participant aux diverses actions organisées pour couper court à toutes spéculations immobilières et foncières et de façon à nous garantir l'autosuffisance alimentaire par une production agricole saine an Gwadeloup.

Soutient que :

[-] S'approprier les 32 hectares de terres de la ferme kanpèch dès aujourd'hui est ce qu'il nous faut pour nous construire et révéler à notre peuple que l'action collective, non capitaliste, non latifundiaire peut non seulement protéger nos terres agricoles mais également bien nous nourrir, participer à l'émergence d'une autre idée du développement et enfin créer des emplois et des compétences.

[-] La protection du littoral, des mangroves, de l'écosystème et des terres cultivables devrait s'inscrire dans un vrai schéma d'aménagement du territoire et de développement a péyi annou comme contribution a Pèp Gwadeloup à la préservation du patrimoine de l'humanité.

**SÉ SILON JAN OU BITYÉ OU KAPAB RÉKOLTÉ SA
OU PLANTÉ.
ANNOU KONTINYÉ NOURI LALIT.
PON DISOU PA PÈD
NOU KÈ GANNYÉ**